

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 13 (1905)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Le château de Gruyères et ses peintures murales  
**Autor:** Reichlen, Fr.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-14014>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Vaud impose souvent aussi de très lourdes charges à nos pères. Le 16 juin 1699, par ordre de LL. EE., tous ceux qui n'ont pas les moyens de s'établir doivent quitter le pays. « M. le juge produit un mandat ballival du 12 juin qui porte que l'on doit avertir tous les réfugiés de se tenir prêts à partir sur le jour qui leur sera marqué, afin qu'on les puisse envoyer par 100<sup>e</sup> ou 120 à la fois et ainsi tous les jours autant, du côté d'Yverdon où ils doivent être embarqués pour les conduire plus outre. On mettra en même temps ordre que la ville et les communes les voientre jusqu'aux frontières de ce balliage autant qu'il sera possible et particulièrement les malades et les enfants. A esté connu qu'on exécutera le dit mandat. »

On se représente par là quel lamentable troupeau de malheureux a traversé nos contrées et ce que la charité publique a dû dépenser en leur faveur. Ces proscrits étaient sortis des Vallées vaudoises au nombre de trois mille. Parmi eux se trouvait le célèbre pasteur Arnaud qui, de Genève où il était arrivé le 30 avril 1698, partit immédiatement pour le Wurtemberg où le duc offrait à tous un asile.

(*A suivre.*)

G<sup>s</sup> MEYLAN, past<sup>r</sup>.

---

## LE CHATEAU DE GRUYÈRES ET SES PEINTURES MURALES (Suite.)

L'inscription du quatrième tableau est :

« Comment les sires Hugo et Turinus partent pour la Guerre Sainte, accompagnés de cent jeunes hommes, et comment les femmes et les filles tentèrent vainement de les retenir. »

C'est dans la fameuse charte de la fondation du prieuré de St-Nicolas de Rougemont (1073-1080) que nous apprenons qu'à l'époque où l'Europe chrétienne se souleva en quelque

sorte spontanément contre les infidèles, ce soulèvement entraîna un grand nombre de féodaux nichés dans nos Alpes. Trois membres de la famille de Gruyères, soit le comte Guillaume, son fils Ulrich et le chanoine Ulrich, frère de Guillaume, se disposèrent à partir pour la délivrance des Saints-Lieux.

Dans tous les cas, il n'est pas question, dans la charte du départ de cent gars comme compagnons<sup>1</sup>. Est-ce que ce lointain voyage s'accomplit ? Est-ce que les trois membres de la famille de Gruyères se croisèrent, se rendirent jusqu'à Jérusalem ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement que les noms du comte Guillaume et du chanoine Ulrich se retrouvent dans des actes postérieurs à 1115.

A l'égard de cette célèbre charte de Rougemont qui constituerait un document très précieux pour l'histoire de Gruyères, nous nous demanderons si elle est bien authentique, si elle nous est arrivée sans addition, sans mélange, sans ornementation par les copistes<sup>2</sup>. Nous nous permettrons d'en douter, mais nous dirons avec le proverbe italien : *Se non é vero, é bene trovato.*

La cinquième peinture porte en légende :

« Comment les ennemis de Gruyères cuidèrent surprendre la ville sans défense, entrement que les guerriers estoient en Terre-Sainte, et comment ils furent repoussés et desconfitz par les femmes et moult effrayés prenant pour diableries les chèvres poussées en avant portant cierges allumés es cornes. »

<sup>1</sup> Il n'est non plus question du cri de guerre lancé par le comte Guillaume et que prend comme sien certain parti politique : « En avant la Grue ! », etc.

<sup>2</sup> On nous dit que l'original même a été découvert dans les archives communales de Rougemont, il n'y a pas longtemps. Mais comment se fait-il que Plantin et Bridel, historiens qui ont habité plusieurs années Château-d'Oex, et ont fouillé les archives de Rougemont, son bourg voisin, n'ont pas découvert cette charte, ou du moins ne nous le disent pas ?

Ce tableau ne nous paraît pas achevé, le peintre Bovy ne nous donne qu'une ébauche, malgré les ombres de la nuit dans laquelle la scène se passe. Les femmes et les chèvres de Gruyères — sans jeu de mot — sont depuis longtemps célèbres, aussi la tradition ne les oublie t-elle pas. Dans ce mélange de légendes et de traditions qui enlacent l'histoire de Gruyères, elles ont fait une grande place aux héroïnes. La légende a dépeuplé la place de ses défenseurs naturels qui parcourraient les champs de l'Idumée, mais elle s'est hâtée de les remplacer par d'autres défenseurs non moins redoutables : les femmes et les chèvres. C'est une reproduction en petit du stratagème imaginé par Annibal pour tromper Fabius et sortir du danger où il se trouvait. Seulement, nous avons cherché en vain quelques souvenirs plus ou moins vraisemblables de cette campagne nocturne. Hisely, pas plus que Rodt ne nous renseignent. Suivant une notice sur le château de Gruyères, parue il y a quelques années<sup>1</sup>, nous apprenons que cette tentative de surprise eut lieu vers l'année 1100 et que ce furent les Fribourgeois et les Bernois qui étaient venus s'aventurer jusqu'au pied du mamelon où repose Gruyères, à la faveur des ténèbres, et qui furent mis en fuite par des biques.

Le tableau suivant contient l'inscription :

« Comment fut par Messire Rudolfus, comte de Gruyères, sy chastel de Rue eschellé et prins. »

Nous tombons encore ici dans le domaine de la légende où l'histoire est défigurée par la tradition, à moins qu'il ne s'agisse ici de la longue querelle soutenue par le comte Rodolphe III (1226-1270) et le Chapitre de Lausanne au sujet d'Albeuve et de Riaz près de Bulle, et non de Rue. Riaz n'a jamais eu de château, mais il reçut, paraît-il, la visite de quelques bandes pillardes du comte. Ensuite d'une

<sup>1</sup> Genève, Imprimerie J.-G. Fick.

excursion chez les sujets du Chapitre de Lausanne, d'Albeuve et de Riaz, les dommages se seraient élevés à la somme de 150 livres que le comte de Gruyères dut chèrement payer par des conditions onéreuses et qui furent la cause de nombreuses querelles qui se perpétuèrent dans les siècles entre la maison de Gruyères et les chanoines de Lausanne. La subite arrivée du comte Louis avec ses gens et un parti de Confédérés devant Lausanne, après Morat, est certainement un écho de ces vieilles rivalités, quelquefois assoupies, mais jamais éteintes. Ici la maison de Gruyères prenait sa revanche. Suivant Gingins-La Sarraz<sup>1</sup>, le comte de Gruyères s'était lancé à la poursuite du duc de Bourgogne, avait rançonné la vieille cité épiscopale et les Suisses en achevèrent le pillage.

La septième peinture porte :

« Comment fust par Messire Rudolfus, comte de Gruyères, trouva prisonnière au chastel de Rue une belle et noble estrangère, la reconforta moult gracieusement et lui bailla bonne garde pour retourner chez elle. »

Quel est le donjon, le bourg solitaire élevant sur la colline sa silhouette mélancolique, percé à jour ou drapé de lierre, qui n'a pas sa légende ? C'est ordinairement une belle prisonnière qui gémit dans un coin du donjon, victime de quelques barons scélérats. L'imagination populaire aime à se repaître de ces fables. Nous pensons que le château de Rue est bien innocent d'avoir caché dans ses murs une belle jeunesse, et que c'est là une nouvelle fable.

Au huitième tableau il y a :

« Comment la dame Guillemette de Grandson, comtesse de Gruyères, pose la première pierre de la chartreuse de la Part-Dieu. »

La fondation de la Chartreuse de la Part-Dieu est due

<sup>1</sup> Lettres sur la guerre des Suisses contre le duc Charles-le-Hardi, p. 132. Voir aussi le *Regeste de Lausanne*. M. et D., S. R., vol. VII.

aux pieuses donations de la famille de Gruyères, entre autres de la comtesse Guillemette ou Wuillemette de Gruyères-Grandson<sup>1</sup>, veuve de Pierre III, dit le Jeune, avec le consentement de son fils Pierre (IV).

Nous possédons deux exemplaires déposant aux archives cantonales de Fribourg, de la fondation de la chartreuse qu'on fait remonter au mois d'octobre de l'année 1307.

L'acte de fondation est très long, très détaillé, pour éloigner probablement les contestations. C'est un beau monument du moyen âge que nous ne comprenons pas encore très bien. La longueur de cet acte nous dit le soin que mettait Dame Guillemette pour que sa fondation repose en paix dans la solitude des Joux-Noires, près du torrent de la Trême. L'un des exemplaires de la charte est sans date et sans sceau, dans un mauvais état de conservation ; l'écriture est difficile à lire. On suppose que c'est là un projet, une épreuve. L'autre exemplaire est remarquable par sa netteté, sa belle écriture, la grandeur du parchemin qui contient sur la même page toute la longue charte. Elle est munie de trois sceaux, pendus à des lemnisques ; le sceau de la comtesse Guillemette est disparu ; celui de son fils, de forme arrondie, représente une grue, avec le nom latin du comte, puis celui de l'évêque de Lausanne, Girard de Vuippens, lequel a sanctionné la fondation.

La comtesse Guillemette ne fut pas seulement la bienfaitrice de la Part-Dieu, mais elle étendit ses libéralités à Saint-Nicolas de Rougemont, à Humilimont, abbaye de Prémontrés près de Marsens (Gruyère).

La fondatrice de la Part-Dieu mourut apparemment le 24 octobre 1309<sup>2</sup>. De son union avec Pierre de Gruyères

<sup>1</sup> Elle était fille de Pierre I<sup>er</sup>, qui fut la tige des seigneurs particuliers de la terre de Grandson. Pierre de Grandson avait épousé Agnès, fille d'Ulrich III, comte de Neuchâtel. Il eut sept fils et trois filles.

<sup>2</sup> Dans le nécrologue de l'église de Saint-Théodule de Gruyères, on lit : IX Kal., obiit Wuillermetta, comitessa, Gruerie.

étaient nés deux fils, Rodolphe qui mourut jeune, puis Pierre qui succéda comme souverain du comté à son aïeul, Pierre II, et une fille Agnès, qui épousa le chevalier Nicolas d'Englisberg.

Autrefois le monastère de la Part-Dieu conservait soigneusement un buste en argent et que l'on croyait être celui de la fondatrice de cette maison. C'est là une erreur. Ce buste doit être certainement un reliquaire, représentant une sainte, et qui doit remonter au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. C'est le 31 mars 1848 que la Part-Dieu fut supprimée comme chartreuse.

« Comment Messire Pierre, comte de Gruyères, rencontra et desconfit ceulx de Berne en ung lieu nommé Laubeck-Stalden, et comment là fust navré à mort Windschatz, banneret de Berne. »

Nous ne sommes plus dans les brumes de la tradition, mais devant un fait historique, pittoresquement raconté déjà par le chroniqueur bernois Justinger, dont il fixe la date à l'an 1346.

La paix avait succédé à la sanglante guerre de Laupen, où plusieurs membres de la famille de Gruyères trouvèrent la mort ; ils étaient du côté des vaincus. Mais cette paix n'était qu'une trêve pour mieux se préparer à tomber sur son ennemi.

Dans l'été de 1346, le comte Pierre II quitte Gruyères avec ses hommes d'armes pour gagner le pays de Gessenay, le Haut-Simmenthal, où le sire de la Tour-Châtillon, venant de la contrée de Frutigen, devait s'unir à lui pour fondre sur les sires de Weissenbourg, soutenus par les Bernois, dont ils avaient appelé le secours. Les sires de Weissembourg s'étaient mis en état de défense et Berne leur avait envoyé une troupe avide de combat. Le comte de Gruyères et son allié, avertis de l'approche des Bernois, prirent position entre Zweisimmen et Boltingen ; ils occupèrent les hauteurs

et le défilé de Laubeckstalden, qui sépare le Haut et le Bas-Simmenthal. Les Bernois, conduits par le banneret Pierre Wentschätz, s'avancèrent sans rencontrer de résistance jusque près du château de Laubeck, dont il reste aujourd'hui quelques pans de murs. Accoutumés au succès, comptant sur une victoire facile, les Bernois se dispersèrent dans la campagne pour piller et saccager. L'ennemi, profitant de ce désordre, se jeta sur le petit nombre de soldats réunis autour du banneret Wentschätz. Celui-ci, surpris, ne songea qu'à sauver sa bannière. D'un bras vigoureux, dit-on, il la fit voler par-dessus les assaillants dans la troupe qui se ralliait pour le secourir, et mourut fidèle à son devoir. Les Bernois se retirèrent, emportant leur drapeau. Ils atteignirent le fort de Weissembourg et rentrèrent dans leurs foyers, la tristesse sur le front et l'amertume dans le cœur<sup>1</sup>.

Si l'on en croit la tradition, le comte Pierre aurait célébré sa victoire par un joyeux banquet, auquel auraient assisté, dans la grande salle du château, les gentilshommes et les féodaux d'alentour avec leurs dames. Les gais convives se *gabaien* sur la défaite de leurs ennemis, qui étaient rentrés tout penauds dans leur orgueilleuse cité. Le festin, dit-on, fut suivi de tournois et divertissements sur la place d'armes attenante au château. Le peuple, invité par son souverain à un repas champêtre sur la pelouse, eut part à ces jeux et à ces fêtes, que le bouffon du comte, Girard Chalamala, animait par des chansons de geste, des saillies et ses tours de bateleur.

(*A suivre.*)

Fr. REICHLEN.

<sup>1</sup> Hisely, Hist. du comté de Gruyères, Tome I<sup>er</sup>, page 259. Rodt, *Geschichtforscher*, t. XIII, page 168. Voir aussi la Chronique de Justinger.